



Conseil économique et social

Distr. générale
21 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-neuvième session

6-9 mars 2018

Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
statistiques de la pauvreté

Rapport de la Banque mondiale sur les statistiques de la pauvreté

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2017/228 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport de la Banque mondiale sur les statistiques de la pauvreté. La réduction de la pauvreté fait partie des objectifs des programmes de développement tant nationaux qu'internationaux, aussi les statistiques de la pauvreté sont-elles essentielles au suivi des progrès en matière de développement. Le rapport a quatre objectifs : a) dégager les concepts, définitions, méthodes et exigences en matière de données que les autorités appliquent généralement à la mesure de la pauvreté dans leur pays, un accent particulier étant placé sur la pauvreté monétaire ; b) présenter brièvement l'historique et les fondements des mesures de la pauvreté au niveau international et montrer comment les statistiques internationales de la pauvreté reposent sur les données, méthodes et définitions nationales ; c) évaluer la disponibilité des statistiques de la pauvreté, mettre en évidence les lacunes en matière de données et passer en revue les problèmes liés à la comparabilité et à la ventilation ; d) définir les moyens d'améliorer les statistiques de la pauvreté nationales et internationales en vue de mieux rendre compte des progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs de développement durable.

* E/CN.3/2018/1.



Rapport de la Banque mondiale sur les statistiques de la pauvreté

I. Introduction

1. La réduction de la pauvreté constitue l'un des principaux objectifs de l'action internationale en faveur du développement. Les objectifs du Millénaire pour le développement consistaient prioritairement à réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté. Le premier des objectifs de développement durable, adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/1 du 25 septembre 2015, est l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde d'ici à 2030¹. Les administrations nationales, les organismes de développement et les organisations non gouvernementales se sont également engagés à réduire et, à terme, à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions. Le recensement des personnes vivant dans la pauvreté a ainsi acquis une importance grandissante tant pour les autorités et les organismes de statistique, à l'échelon national, que pour les organisations internationales.

2. L'objectif de développement durable n° 1 définit des mesures à caractère national et international de la pauvreté. La cible 1.1 [D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour)] est suivie par l'indicateur 1.1.1, qui mesure la « proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale) » (voir l'annexe de la résolution 71/313 de l'Assemblée générale du 6 juillet 2017). Compte tenu des différences de définition de la pauvreté entre les pays, la cible 1.2 a été définie comme suit : « D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays ». Cette cible est associée aux indicateurs 1.2.1 (Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge) et 1.2.2 (Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays). La ventilation par groupes et le suivi de la pauvreté « dans toutes ses dimensions » posent des difficultés du fait des méthodes statistiques actuellement appliquées à la pauvreté (contrairement à la situation qui prévaut concernant les objectifs du Millénaire pour le développement).

3. Bien que la production de toutes statistiques de la pauvreté, nationales comme internationales, repose sur les enquêtes auprès des ménages et les mesures de la pauvreté au niveau national, on constate de grandes disparités en ce qui concerne la façon dont la pauvreté est mesurée et les statistiques ainsi obtenues, non seulement entre les pays, mais aussi à l'intérieur d'un même pays au fil du temps. Le présent rapport résume les méthodes habituelles de mesure de la pauvreté et rend compte de la manière dont les mesures de la pauvreté internationale reposent sur les données et méthodes nationales. L'un des objectifs est d'examiner les méthodes de mesure de la pauvreté qu'utilisent généralement les organismes de statistique et les organisations internationales et d'évaluer dans quelle mesure les statistiques de la pauvreté disponibles sont pertinentes en ce qui concerne les objectifs en matière de pauvreté et les exigences relatives à la communication d'informations dans le cadre des objectifs de développement durable. Le présent rapport ne donne toutefois pas lieu à un examen

¹ Pour plus de plus amples informations, voir <https://sustainabledevelopment.un.org/sdgl> et le rapport du Conseil économique et social du 5 mai 2017 (E/2017/64), intitulé « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions en promouvant le développement durable, en créant des débouchés et en s'attaquant aux problèmes connexes ».

exhaustif des diverses conceptualisations et méthodes utilisées ; il porte principalement sur les mesures de la pauvreté monétaire. L'utilisation accrue de mesures non monétaires devrait pouvoir faire l'objet d'un rapport distinct.

4. La disponibilité des statistiques nationales et internationales de la pauvreté s'est notablement améliorée pendant la période couverte par les objectifs du Millénaire pour le développement, mais les lacunes demeurent considérables. Plus précisément, le fait que les objectifs de développement durable mettent l'accent sur la nécessité de ne laisser personne de côté et sur la ventilation, notamment par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence, pose de nouveaux défis en matière de données et de mesures. Bien que, dans l'ensemble, l'on dispose d'un volume accru de données, la disparité des méthodes de mesure rend parfois impossible la comparaison de ces données entre les pays ou au sein d'un même pays entre différentes périodes. À l'évidence, la poursuite des investissements et du renforcement des capacités en matière d'enquêtes auprès des ménages s'avère essentielle.

5. Le présent rapport comprend : un examen des concepts, définitions et méthodes les plus courants relatifs à la mesure de la pauvreté (sect. II) ; un aperçu des exigences en matière de données concernant la mesure de la pauvreté à l'échelon national (sect. III) ; une brève description de l'historique des mesures de la pauvreté à l'échelon international et une analyse de la façon dont les statistiques internationales de la pauvreté reposent sur les définitions, méthodes et données nationales (sect. IV) ; une analyse de la disponibilité des statistiques de la pauvreté, des lacunes en matière de données et des problèmes qui peuvent se poser en termes de comparabilité et de ventilation (sect. V) ; une présentation des possibilités d'amélioration des statistiques nationales et internationales de la pauvreté, notamment en ce qui concerne les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (sect. VI).

II. Concepts et méthodes : aperçu général²

6. Pour mesurer la pauvreté, il est essentiel de définir une ou plusieurs dimensions du bien-être par rapport auxquelles on déterminera si les personnes souffrent de privations. La présente section analyse : a) les concepts qui sous-tendent la mesure du bien-être monétaire (consommation et revenu) et non monétaire ; b) la façon dont les pays évaluent généralement la pauvreté au regard du bien-être monétaire.

A. Mesures du bien-être

1. Mesures monétaires du bien-être

7. Si le bien-être et la pauvreté sont intrinsèquement multidimensionnels, la consommation et le revenu sont couramment utilisés comme mesures du bien-être dans les statistiques nationales et internationales de la pauvreté. On entend par consommation et revenu les ressources que les personnes consomment ou ont à leur disposition. La consommation est mesurée à l'aune de la valeur estimée des produits alimentaires et non alimentaires consommés par les ménages. Les produits non alimentaires comprennent généralement les vêtements, les services, les transports et

² Bien que la Commission de statistique ait décidé de créer un groupe d'experts sur les statistiques de la pauvreté (Groupe de Rio) à sa session de 1996, la question de la mesure de la pauvreté n'a pas été abordée lors des dernières sessions de la Commission. En septembre 2006, le Groupe de Rio a publié un recueil des meilleures pratiques en matière de mesure de la pauvreté (*Compendium of Best Practices in Poverty Measurement*, Rio de Janeiro, septembre 2006), où étaient énoncés différents points de vue relatifs à la mesure, à l'interprétation et à l'utilisation des statistiques de la pauvreté.

la valeur d'usage des logements et biens durables. Dans la mesure où la valeur marchande reflète au moins partiellement la valeur relative que les personnes attribuent à ces biens, l'évaluation de la consommation est un bon indicateur du bien-être général³. Sachant que ces mesures englobent un large éventail de biens (ou, en ce qui concerne le revenu, la possibilité d'acquérir ces biens), on peut considérer qu'elles rendent compte des aspects multidimensionnels du bien-être, le prix de chaque bien conférant à chaque dimension un « poids » particulier.

8. Tous les éléments qui composent le bien-être ne peuvent toutefois pas être acquis sur les marchés, qui sont imparfaits et ne couvrent pas certaines dimensions du bien-être. Les conditions énoncées dans la note de bas de page n° 3 ne se réalisent donc pas dans la pratique. Ainsi, une mesure monétaire ne saurait, à elle seule, refléter pleinement des dimensions clefs du bien-être telles que l'espérance de vie, les biens et services d'intérêt public, la sécurité et la liberté. Ces aspects peuvent, dans certains cas, être mesurés directement par l'application de méthodes multidimensionnelles d'évaluation de la pauvreté, comme exposé ci-après.

9. Le revenu et la consommation sont souvent considérés comme étant interchangeables, mais il importe de les distinguer, tant sur le plan théorique que sur le plan de la fiabilité des estimations qui en découlent. Le revenu permet de mesurer les *possibilités* de consommation et d'épargne. La consommation, qui représente la *concrétisation* de ces possibilités, constitue une mesure plus directe du bien-être matériel. Ainsi, le revenu et la consommation peuvent être considérés comme des mesures complémentaires du bien-être. Toutefois, la consommation est généralement considérée, en théorie, comme la mesure du bien-être monétaire à privilégier pour mesurer la pauvreté⁴. On peut illustrer l'importance d'une distinction claire entre les deux concepts comme suit : il est invraisemblable que quelqu'un puisse vivre avec une consommation nulle, mais de nombreuses personnes peuvent n'avoir aucun revenu sur une période donnée sans pour autant être pauvres. Compte tenu de la prévalence de revenus nuls dans les données d'enquête, la distinction entre consommation et revenu est particulièrement importante pour ce qui est de l'élimination de la pauvreté (un objectif qui pourrait s'avérer inatteignable si la mesure choisie est le revenu).

10. Si, sur un plan conceptuel, la consommation retient les faveurs, la fiabilité des mesures de la consommation et des revenus varie considérablement. Dans les économies largement informelles, par exemple, où les agriculteurs de subsistance constituent une proportion importante de la population, il est généralement admis que les personnes interrogées peuvent répondre de façon beaucoup plus fiable à des questions portant sur leur consommation plutôt que sur leurs revenus. En revanche, dans les pays où la plupart des habitants participent à des marchés du travail formels et reçoivent une rémunération régulière, les revenus mensuels déclarés peuvent être plus fiables que le souvenir de tout ce qui a été consommé récemment.

11. Les ménages sont souvent choisis comme unité d'analyse lors de la consolidation des données des revenus et de la consommation aux fins de l'analyse

³ La théorie économique suggère que si les marchés étaient complets et parfaitement efficaces (inexistence du phénomène des marchés manquants et prise en compte des biens collectifs et des externalités, notamment), les prix refléteraient alors une appréciation sociale de la valeur des biens, et la consommation totale constituerait un paramètre suffisant pour mesurer le bien-être.

⁴ B. D. Meyer et J. X. Sullivan, « Measuring the well-being of the poor using income and consumption », *Journal of Human Resources*, vol. 38, (Special issue on income volatility and implications for food assistance programs), 2003, p. 1180 à 1220.
<https://doi.org/10.2307/3558985>.

de la pauvreté⁵. Il convient toutefois de ne pas négliger le fait que les besoins des ménages diffèrent selon leur taille et leur composition. Il importe que les évaluations du bien-être tiennent compte de la différence des besoins selon les groupes d'âge et, potentiellement, selon le sexe des membres du ménage⁶. En outre, les besoins peuvent dépendre de la taille du ménage, dans la mesure où les ménages comptant davantage de membres peuvent économiser sur certains produits, notamment les biens de consommation durables⁷.

2. Mesures des dimensions multiples du bien-être

12. Si, à l'heure actuelle, les États recourent davantage aux mesures monétaires du bien-être pour évaluer la pauvreté, le caractère multidimensionnel du bien-être est non seulement largement admis mais également pris en compte dans l'objectif de développement durable visant à réduire la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions. La cible 1.2 et l'indicateur 1.2.2 visent explicitement à réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges qui souffrent d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays. En outre, au-delà des objectifs et cibles spécifiques à la pauvreté, de nombreux autres objectifs de développement durable peuvent être considérés comme ayant trait à des dimensions du bien-être pertinentes pour la mesure de la pauvreté⁸.

13. Au-delà du revenu et de la consommation, le bien-être d'un individu peut être mesuré en termes de santé, d'état nutritionnel, d'alphabétisation, de liberté, de sécurité et de bien-être subjectif (par exemple le bonheur et le niveau d'épanouissement). Le présent rapport n'a pas pour objet d'examiner l'ensemble des méthodes visant à évaluer de manière exhaustive les nombreuses dimensions de la pauvreté⁹. Toutefois, étant donné l'accent placé, de manière directe ou indirecte, sur la pauvreté, dans les objectifs de développement durable, il convient de présenter brièvement plusieurs approches communément utilisées pour conceptualiser et mesurer la pauvreté multidimensionnelle.

14. L'un des deux grands groupes de méthodes appliquées à la mesure de la pauvreté multidimensionnelle examine chaque dimension séparément et s'appuie généralement sur une large gamme d'enquêtes et de données administratives. Ces méthodes sont appelées « méthodes marginales » et permettent de présenter les différents types de privations côte à côte sous la forme d'un tableau de bord. Ce type d'approche, qui permet de mesurer, pour une dimension donnée, le nombre de personnes vivant en dessous d'un certain seuil, ne permet pas d'évaluer facilement le nombre de personnes souffrant de privations multiples. Chaque indicateur ou dimension est évalué

⁵ A. Deaton et S. Zaidi, « Guidelines for Constructing Consumption Aggregates for Welfare Analysis », *Living Standards Measurement Study (LSMS) Working Paper*, n° 135 (Washington, D.C., Banque mondiale, 2002). Consultable à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/14101>.

⁶ B. Buhmann et al., « Equivalence scales, well-being, inequality, and poverty: sensitivity estimates across ten countries using the Luxembourg Income Study (LIS) database », *Review of Income and Wealth*, vol. 34, n° 2, juin 1988, p. 115 à 142. <https://doi.org/10.1111/j.1475-4991.1988.tb00564.x>.

⁷ P. Lanjouw et M. Ravallion, « Poverty and household size », *Economic Journal*, vol. 105, n° 433, novembre 1995, p. 1415 à 1434. <https://doi.org/10.2307/2235108>.

⁸ Voir le rapport du Secrétaire général, en date du 8 mai 2017, présenté au Conseil économique et social à sa session de 2017 (E/2017/69) et intitulé « Au-delà du produit intérieur brut : la pauvreté multidimensionnelle et les objectifs de développement durable » pour des méthodes de réduction de la pauvreté multidimensionnelle.

⁹ Pour des informations complémentaires, voir : S. Alkire et al., *Multidimensional Poverty Measurement and Analysis*, chap. 3 « Overview of methods for multidimensional poverty assessment », Oxford, Oxford University Press, 2015 et F. H. G. Ferreira et M. A. Lugo, « Multidimensional poverty analysis: looking for a middle ground », *World Bank Research Observer*, vol. 28, n° 2, août 2013, p. 220 à 235, dont s'inspire la présente section.

indépendamment, mais, cette approche ne permettant pas de faire apparaître les distributions combinées, ne peut refléter la pauvreté multidimensionnelle. Le fait d'examiner chaque dimension séparément peut aussi faire apparaître des tendances opposées et ainsi conduire à des conclusions ambiguës sur l'évolution du niveau global de bien-être ou de pauvreté. Pour pouvoir interpréter les conclusions contradictoires obtenues pour différentes dimensions, on peut regrouper les indicateurs dans une seule mesure, mais cette méthode ne permet pas non plus d'identifier les privations combinées, que beaucoup considèrent comme étant un élément essentiel de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle.

15. Une autre approche habituelle va au-delà de l'examen de différentes mesures côte à côte et s'intéresse au chevauchement des privations, en représentant le plus souvent ceux-ci grâce à des diagrammes de Venn. Une autre version de cette méthode repose sur des techniques de statistique consistant à regrouper sous forme de scalaires, puis à classer les informations relatives à la covariation entre toutes les dimensions. Cela passe notamment par l'utilisation de techniques telles que l'analyse factorielle, l'analyse en composantes principales, l'analyse des correspondances multiples et l'analyse par grappes afin d'évaluer les corrélations entre les privations et d'identifier les groupes de personnes subissant des privations combinées à des degrés similaires. On peut citer parmi les autres méthodes l'analyse de dominance stochastique des privations combinées et l'analyse d'ensembles flous, qui évalue également les privations combinées, mais tient également compte de l'ambiguïté qu'implique l'identification des personnes défavorisées. Toutes ces méthodes exigent que les indicateurs relatifs à chaque dimension soient contenus, pour chaque ménage, dans un seul jeu de données, ce qui est généralement rendu possible par la conduite d'enquêtes multi-thèmes.

16. Une méthode utilisée dans de nombreux pays est l'approche de comptage proposée par Alkire et Foster, qui regroupe les dimensions qui se chevauchent¹⁰. Cette méthode identifie d'abord les dimensions de la pauvreté, puis les indicateurs correspondant à chacune d'elles et les seuils, pour chaque indicateur, en dessous desquels les personnes sont considérées comme défavorisées. Les dimensions dans lesquelles chaque individu subit des privations sont ensuite additionnées en tenant compte de leurs coefficients de pondération. Un seuil de privation, exprimé en nombre de privations pondérées, est utilisé pour identifier les individus multidimensionnellement pauvres. La proportion de la population souffrant de privations constitue l'indice de privation multidimensionnelle. Cette approche a été critiquée car elle ne satisfait pas au principe de monotonie dimensionnelle, qui exige que l'indice change si un individu ne souffre plus de privation dans l'une des dimensions. Alkire et Foster proposent donc un indice ajusté pour lequel on multiplie l'indice par la privation moyenne parmi les personnes pauvres.

17. En théorie, tout pays pour lequel une enquête multi-thèmes a été menée auprès des ménages doit pouvoir déterminer un ensemble de mesures de la pauvreté multidimensionnelle, aussi des enquêtes bien conçues seront-elles essentielles au suivi de la réalisation de cet objectif.

B. Seuils de pauvreté définis dans le cadre des mesures monétaires

18. Une fois qu'une mesure du bien-être est définie, le seuil de pauvreté en dessous duquel une personne est considérée comme pauvre doit être fixé. Plusieurs méthodes existent à cet effet, dont trois sont présentées ci-après.

¹⁰ S. Alkire et J. Foster, « Counting and multidimensional poverty measurement », *Journal of Public Economics*, vol. 95, n° 7 à 8, août 2011, p. 476 à 487.

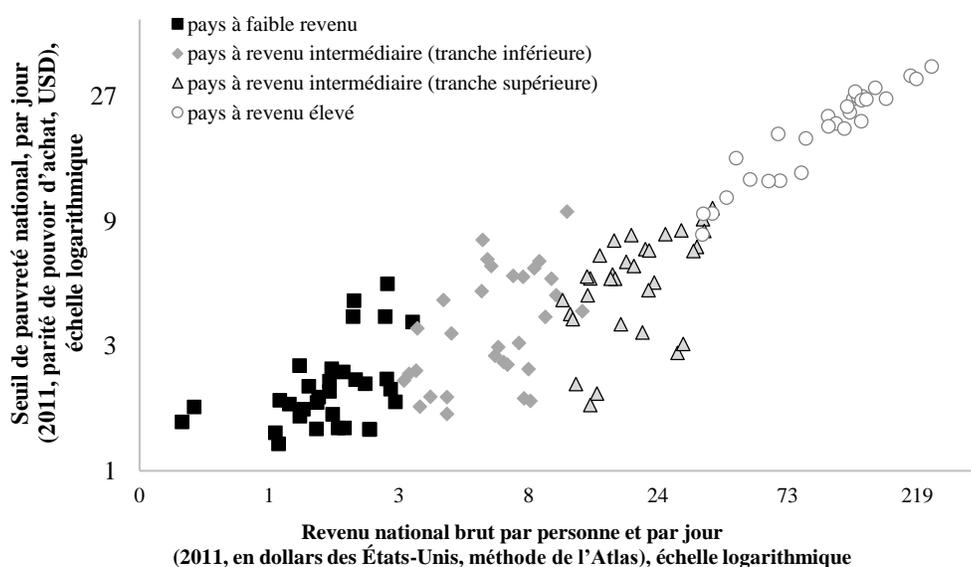
1. Seuils de pauvreté absolue

19. *Coût des besoins fondamentaux* Le coût des besoins fondamentaux, souvent utilisé pour fixer le seuil national de pauvreté, est calculé ainsi : on estime en premier lieu le coût nécessaire pour acquérir suffisamment de nourriture pour une nutrition adéquate, qui est généralement de 1 800 à 2 300 calories par personne et par jour, puis on inclut une composante correspondant à la consommation de produits non alimentaires essentiels, tels que le logement, les vêtements et d'autres biens et services. Cette composante est généralement évaluée en fonction du montant dépensé pour les produits non alimentaires par ceux qui consomment un panier de produits nutritionnels considéré comme constituant un minimum acceptable. Le seuil de pauvreté est la somme des coûts alimentaires et non alimentaires de base.

20. *Méthode de l'apport énergétique alimentaire* Une autre méthode utilisée par certains pays est la méthode de l'apport énergétique alimentaire, qui consiste à examiner la relation entre les dépenses (ou les revenus) et l'apport calorique. Le seuil de pauvreté y est défini comme le total moyen des dépenses consacrées aux produits alimentaires et non alimentaires par ceux qui satisfont à leurs besoins caloriques de base. La méthode de l'apport énergétique alimentaire est utile lorsque les informations détaillées sur les prix des aliments consommés ne sont pas disponibles.

21. Les seuils de pauvreté établis en fonction du coût des besoins fondamentaux et de l'apport énergétique alimentaire sont généralement considérés comme absolus. Étant donné qu'ils sont actualisés en fonction de l'évolution des prix dans le temps, ils continuent de représenter le même niveau de bien-être matériel ou de besoins absolus. Toutefois, ces seuils de pauvreté absolus sont généralement plus élevés dans les pays riches et sont revus à la hausse au fur et à mesure que les pays s'enrichissent (voir figure I), ce qui laisse à penser que même les définitions de la pauvreté absolue restent relatives.

Figure I
Seuils de pauvreté dans le monde



Source : D. Jolliffe et E. B. Prydz, « Estimating international poverty lines from comparable national thresholds », *Journal of Economic Inequality*, vol. 14, n° 2, juin 2016, p. 185 à 198.

2. Seuils de pauvreté relative

22. Le caractère relatif des seuils de pauvreté est évident lorsqu'ils sont définis comme une proportion constante de la répartition globale des revenus ou de la consommation dans une société, souvent à 50 ou 60 % de la consommation ou du revenu, moyens ou médians¹¹. Si les seuils de pauvreté relative sont courants dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou de l'Union européenne, ils peuvent s'avérer déconcertants quand on constate une amélioration de la situation de tous, mais que la pauvreté ne chute pas. Concrètement, si le seuil de pauvreté relative est une proportion fixe du revenu moyen ou médian et que tous les revenus augmentent dans les mêmes proportions, la pauvreté restera inchangée.

C. Mesures de la pauvreté

23. Une fois définis une mesure du bien-être et un seuil de pauvreté, il est possible de mesurer la pauvreté dans une société, dans un groupe ou dans le monde. L'incidence de la pauvreté est le plus souvent privilégiée : elle mesure la proportion de la population considérée dont les revenus ou la consommation sont en-dessous du seuil de pauvreté. L'indice est également souvent employé dans le cadre de mesures non monétaires de la pauvreté pour montrer la part de la population qui est en-dessous d'un seuil défini, par exemple un nombre minimum d'années d'éducation.

24. Une autre mesure est l'écart de pauvreté, qui dépend du nombre total de personnes pauvres et de l'écart entre le niveau de vie moyen des personnes pauvres et le seuil de pauvreté. Il représente le déficit de revenu en proportion du seuil de pauvreté, la moyenne étant calculée pour l'ensemble de la population et considérant les non-pauvres comme ayant un déficit de zéro. Par exemple, si l'écart de pauvreté est de 0,05, le déficit moyen est alors égal à 5 % de la valeur du seuil de pauvreté. En multipliant l'écart de pauvreté par la valeur du seuil de pauvreté et par la population, on obtient une estimation du déficit de revenu des personnes pauvres. L'écart de pauvreté est l'une des mesures de la pauvreté de la classe Foster-Greer-Thorbecke¹².

25. Ces deux mesures peuvent être calculées pour les individus comme pour les ménages. Bien que les données relatives au niveau de vie et à la pauvreté reposent généralement sur la consommation ou le revenu des ménages par personne, la pauvreté est généralement définie en termes de personnes et est donc le plus souvent exprimée en nombre total de personnes pauvres dans un pays.

III. Sources des données

A. Enquêtes auprès des ménages

26. Les enquêtes auprès des ménages représentent la source de données la plus importante pour les statistiques nationales et internationales de la pauvreté. Avant tout, elles fournissent les données nécessaires à l'établissement des indicateurs de bien-être utilisés pour mesurer la pauvreté, tels que les dépenses totales de consommation et le revenu total. Les enquêtes sur la consommation permettent également de recueillir des données sur les apports énergétiques alimentaires,

¹¹ L'indicateur 10.2.1 des objectifs de développement durable mesure la « proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian, par sexe, âge et situation au regard du handicap ».

¹² J. Foster, J. Greer et E. Thorbecke, « A class of decomposable poverty measures », *Econometrica*, vol. 52, n° 3, mai 1984, p. 761 à 766.

utilisées par de nombreux pays pour fixer un seuil de pauvreté. Les modules statistiques principaux concernant la mesure de la pauvreté sont ceux liés aux modes de consommation des ménages à la fois pour l'alimentation et pour les produits et services non alimentaires ainsi que les informations concernant l'emploi salarié, l'emploi indépendant et les activités commerciales. Les enquêtes auprès des ménages sont souvent aussi une source importante de données sur les prix, soit à partir du mode de consommation des ménages ou à partir des modules statistiques distincts concernant les prix (voir la sous-section B ci-après).

27. Les chiffres ou les proportions bruts relatifs à la pauvreté, ne sont, à eux seuls, que d'une utilité limitée pour les décideurs. Toutefois, lorsqu'ils sont assortis d'un profil descriptif des caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la catégorie de population visée, ainsi que des facteurs de pauvreté, l'ensemble de ces statistiques revêt une grande importance pour l'amélioration de la conception des politiques visant à réduire la pauvreté. De ce fait, s'agissant de la collecte de données en vue d'établir des statistiques de la pauvreté, on a recours à des enquêtes auprès des ménages sur un large éventail de sujets, lesquelles fournissent des renseignements sur les dimensions multiples des niveaux de vie et des activités économiques. Par exemple, s'il est vrai que le contenu du questionnaire varie beaucoup d'un pays à l'autre, il est plutôt courant que toute enquête effectuée auprès des ménages recueille des informations sur le secteur d'activité professionnelle, des variables sociodémographiques telles que l'éducation, la santé, les migrations, la fécondité et parfois des données anthropométriques, telles que la taille et le poids des enfants. Ces enquêtes auprès des ménages portant sur des sujets très divers sont les principales sources utilisées par les analystes pour informer les décideurs des facteurs sous-jacents de la pauvreté et des éventuelles mesures à prendre pour la réduire.

B. Données sur les prix

28. Il est impératif de corriger les prix des variations spatiales et temporelles aux fins de l'exactitude de la comparaison du bien-être matériel et dans le but de veiller à ce que le seuil de pauvreté corresponde à un niveau de vie équivalent à différents endroits et à différentes périodes. Afin de maintenir une constante dans la mesure du bien-être monétaire (ou pour le seuil de pauvreté), il est de coutume d'utiliser des indices de prix intertemporels, le plus courant étant l'indice des prix à la consommation, qui mesure la valeur d'un panier de biens et de services généralement consommés par les ménages. Il arrive que soient utilisés d'autres coefficients de correction intertemporels estimés à partir des données sur les prix ou sur la valeur unitaire dans les enquêtes auprès des ménages ou dans d'autres sources, lorsque l'indice des prix à la consommation n'existe pas ou lorsque son exactitude est douteuse.

29. Les prix peuvent varier non seulement dans le temps mais aussi dans l'espace à l'intérieur même d'un pays. Par exemple, le coût de l'alimentation et du logement est généralement plus élevé dans les villes qu'à la campagne. Dès lors, les analystes tiennent compte des variations de prix à l'intérieur d'un pays, à un moment donné. Faut de ces ajustements, les niveaux de vie peuvent être sous-estimés dans les zones où les prix sont relativement bas et surestimés là où les prix sont plus élevés. Pour réduire ce risque d'erreur, de nombreux pays procèdent à un ajustement des prix, soit en utilisant des seuils de pauvreté distincts pour les régions urbaines et rurales (ou d'autres découpages administratifs) ou en tenant compte des différences de prix dans les agrégats de bien-être liés à la consommation ou au revenu.

30. L'utilité de l'ajustement des prix dépend de l'exactitude des données sur les prix, qui peuvent être recueillies au moyen d'enquêtes effectuées auprès des ménages,

dans le cadre d'une collecte de données parallèle sur la consommation ou sur des prix communautaires, ou dans le cadre d'enquêtes spécialisées sur les prix, ou encore parfois dans le cadre de la collecte de données aux fins de l'établissement de l'indice des prix à la consommation.

C. Recensements et données démographiques

31. De nombreux autres aspects du système statistique national entrent en jeu pour mesurer la pauvreté. Par exemple, les données démographiques, généralement issues des recensements de la population et des logements, sont utilisées dans l'échantillonnage pour les enquêtes effectuées auprès des ménages et sont nécessaires à l'établissement de coefficients de pondération (facteurs d'ajustement tenant compte de la probabilité variable pour un individu d'être inclus dans l'enquête) dans le but de veiller à ce que les estimations de l'enquête soient représentatives du pays ou de certaines zones géographiques. Des données de recensement inexactes ou obsolètes peuvent conduire à des échantillons inefficaces et, partant, à une grande marge d'erreur, voire à des estimations non représentatives de la pauvreté. Les estimations de la pauvreté peuvent être erronées à hauteur de millions en raison de données démographiques incorrectes. Les données de recensement servent également à fournir des estimations géographiques de la pauvreté qui sont généralement plus circonstanciées que celles issues des enquêtes auprès des ménages. Les méthodes d'estimation sur petits domaines associent les estimations de la pauvreté ou de la consommation issues des enquêtes auprès des ménages avec les données de recensement aux fins de l'imputation de données sur la pauvreté ventilées géographiquement, en utilisant des variables communes aux enquêtes auprès des ménages et aux recensements¹³.

IV. Mesures de la pauvreté à l'échelle mondiale

32. D'une manière générale, il revient aux autorités nationales de mesurer la pauvreté, en menant des enquêtes auprès des ménages, en recueillant d'autres types de données et en effectuant des analyses, parfois grâce à l'assistance technique d'organismes régionaux ou internationaux. Il en ressort souvent une estimation et une comparaison du niveau de pauvreté à l'intérieur du pays, à différents moments, pour différents groupes de personnes et différentes régions. Toutefois, à des fins de statistiques et de comparaisons relatives à la pauvreté à l'échelle internationale, les chercheurs et les organisations internationales s'appuient sur les données et les méthodes nationales pour générer des estimations comparables au niveau international. Ainsi, l'établissement des statistiques de la pauvreté et les méthodes utilisées aux niveaux national et international sont étroitement liées, la mesure de la pauvreté au niveau international reposant essentiellement sur la disponibilité des données nationales tirées des enquêtes auprès des ménages ainsi que sur les statistiques et les méthodes nationales.

A. Ajustement en raison des variations de prix entre les pays

33. Les mesures du revenu et de la consommation issues des enquêtes nationales auprès des ménages et les seuils de pauvreté nationaux sont généralement libellés en monnaies locales. Toutefois, pour comparer les niveaux de vie entre les pays, la

¹³ Chris Elbers, Jean O. Lanjouw, Peter Lanjouw, « Micro-Level Estimation of Poverty and Inequality » *Econometrica*, vol. 71, n° 1 (janvier 2003) p. 355 à 364.
<https://doi.org/10.1111/1468-0262.00399>. holbox.

consommation ou le revenu doivent s'exprimer en unités communes. Une solution pourrait être d'utiliser les taux du marché des changes, mais il est communément admis que ces taux ne donnent pas une image exacte du pouvoir d'achat relatif¹⁴. Par exemple, un dollar des États-Unis après conversion au taux de change du marché permet généralement d'acheter davantage de biens et de services dans un pays à faible revenu qu'aux États-Unis d'Amérique. Cela s'explique en partie par le coût d'ordinaire moins élevé des biens non négociables, et (surtout) des services dans les pays à plus faible revenu¹⁵. Ainsi, le recours aux taux de change du marché pour convertir les données relatives au revenu ou à la consommation sous-estime le véritable niveau de vie dans les pays à faible revenu.

34. Pour évaluer la pauvreté à l'échelle internationale, on utilise, dès lors, des taux de change fondés sur des coefficients de conversion à parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation des ménages, mis à disposition par le Programme de comparaison internationale (PCI). Cette méthode permet de s'assurer qu'un dollar représente le même pouvoir d'achat de biens et de services dans différents pays et, partant, de garantir la comparabilité.

35. Les coefficients de conversion à parité de pouvoir d'achat convertissent la valeur de consommation de l'unité monétaire locale en une monnaie commune (par exemple le dollar des États-Unis) de façon à rendre possible la comparaison entre les pays. La parité des pouvoirs d'achat intervient à deux stades des calculs d'un seuil de pauvreté international : d'abord, lors de l'estimation du seuil de pauvreté international, basé sur les seuils de pauvreté nationaux (voir section VI sur les statistiques de la pauvreté internationale) ; puis, lors des estimations de la pauvreté dans chaque pays, pour exprimer le seuil de pauvreté international en monnaie locale ou, de façon analogue, pour convertir la répartition des revenus et la consommation depuis les monnaies locales en dollars à parité de pouvoir d'achat.

B. Définition et actualisation des seuils de pauvreté internationaux

36. Les méthodes précises utilisées pour mesurer la pauvreté au niveau international ont évolué au fil du temps, mais le principe directeur selon lequel les estimations doivent reposer sur les méthodes de mesure de la pauvreté et les données à l'échelle nationale a toujours été suivi¹⁶. Le seuil international de l'extrême pauvreté a traditionnellement été fixé de sorte qu'il tienne compte de la manière dont les pays les plus pauvres estiment un seuil minimum de niveau de vie permettant de satisfaire les besoins essentiels dans leur société. Les seuils nationaux de pauvreté absolus, lorsqu'ils sont bien définis, sont fixés à partir des besoins caloriques essentiels mais prennent aussi en compte le contexte national, ce qui explique l'ampleur des différences entre les pays, s'agissant des besoins non alimentaires. Les responsables politiques nationaux, la société civile et la presse débattent souvent des critères selon lesquels une personne sera considérée comme pauvre, ce qui permet souvent d'aboutir à une conception commune des besoins minimums.

37. Ahluwalia, Carter et Chenery ont figuré parmi les premiers à estimer la pauvreté sur le plan international ; ils ont recouru au seuil national de pauvreté de l'Inde pour

¹⁴ Alan M. Taylor et Mark Taylor, « The Purchasing Power Parity Debate », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 18, n° 4 (automne 2004) p. 135 à 158.
<https://doi.org/10.1257/0895330042632744>.

¹⁵ Jacob A. Frenkel, « Collapse of Purchasing Power Parities during the 1970s », *European Economic Review*, vol. 16 (mai 1981) p. 145 à 165.

¹⁶ Pour une critique de cette approche, voir : Robert Allen. « Absolute Poverty: When Necessity Displaces Desire », *American Economic Review*, vol. 107, n° 12 (décembre 2017) p. 3690 à 3721.
<https://doi.org/10.1257/aer.20161080>.

estimer la prévalence de la pauvreté dans le monde, en utilisant des chiffres de 1975 calculés selon des taux à parité de pouvoir d'achat¹⁷. Leur estimation reposait sur des données sur le revenu et la consommation concernant 25 pays. C'était la première fois que l'on tentait de mesurer la pauvreté à l'échelle mondiale sur la base d'un seuil de pauvreté absolue. Cela a également ouvert la voie à la mesure de la pauvreté sur le plan international selon des niveaux de pauvreté nationaux et à l'utilisation de taux de change à parité de pouvoir d'achat afin de corriger les variations de prix qui ne sont pas prises en compte dans les taux de change du marché.

38. Depuis les années 1990, la Banque mondiale définit le seuil de pauvreté international sur la base d'un échantillon de seuils de pauvreté nationaux de certains des pays les plus pauvres du monde. En 1991, Ravallion, Datt et van de Walle ont examiné 33 seuils de pauvreté nationaux et identifié six pays (Bangladesh, Indonésie, Kenya, Maroc, Népal et Tanzanie) parmi les plus pauvres de l'échantillon ; tous se situaient à 1 dollar d'un seuil de pauvreté fixé à 31 dollars des États-Unis par personne et par mois, calculés aux taux de change à parité de pouvoir d'achat de 1985. C'est là qu'est né le seuil de pauvreté mondial fixé à un dollar par jour¹⁸.

39. Les estimations de la pauvreté mondiale sont régulièrement mises à jour grâce à l'apport de nouvelles données issues d'enquête auprès des ménages et à l'élargissement de la couverture des pays, avec toutefois quelques modifications substantielles dans les données et les estimations. Ces modifications sont généralement le fait des nouvelles collectes de données sur les prix entreprises par le Programme de comparaison internationale, et de la publication successive des nouveaux taux de change à parité de pouvoir d'achat, représentatifs des dernières informations recueillies sur les prix relatifs dans les différents pays. En 2008, les données sur les prix du Programme de comparaison internationale de 2005 et les nouvelles données sur les seuils nationaux de pauvreté ont conduit à une révision à la hausse du seuil de pauvreté, à l'époque fixé à 1,25 dollars. Ce calcul s'est fait sur la base de la moyenne des seuils de pauvreté nationaux de 15 des pays les plus pauvres, convertis en dollars des États-Unis aux taux de change à parité de pouvoir d'achat de 2005. En 2015, grâce aux taux de change à parité de pouvoir d'achat de 2011 récemment mis à jour avec des informations révisées sur les prix relatifs dans tous les pays, la Banque mondiale a mis de nouveau à jour le seuil de pauvreté. La valeur, calculée aux taux de change à parité de pouvoir d'achat de 2011, des 15 mêmes seuils nationaux de pauvreté (provenant des mêmes pays et années) donnait une moyenne de 1,88 dollar (arrondi à 1,90), qui est actuellement le seuil international de pauvreté utilisé par la Banque mondiale. On trouvera dans le tableau 1 les seuils de pauvreté convertis aux taux de change à parité de pouvoir d'achat de 2005 et 2011. Si l'on conservait les mêmes seuils nationaux de pauvreté, cela donnerait l'impression qu'ils répondent à une définition immuable même dans le cas où leur valeur aurait changé.

¹⁷ Montek S. Ahluwalia, Nicholas G. Carter, et Hollis B. Chenery. « Growth and Poverty in Developing Countries », *Journal of Development Economics*, vol. 6, n° 3 (1979), p. 299 à 341.

¹⁸ Martin Ravallion, Gaurav Datt, et Dominique van de Walle, « Quantifying Absolute Poverty in the Developing World », *Review of Income and Wealth*, vol. 37, n° 4 (décembre 1991), p. 345 à 361.

Tableau 1
**Réestimation du seuil de 1,25 dollar à parité de pouvoir d'achat de 2005,
en utilisant les taux de 2011**

Pays	Année(s) du seuil de pauvreté	Parité de pouvoir d'achat de 2005	Parité de pouvoir d'achat de 2011	Indice des prix à la consommation de 2011 (2005 = 100)	Seuil de pauvreté de 2005 calculé aux taux à parité de pouvoir d'achat	Seuil de pauvreté de 2011 calculé aux taux à parité de pouvoir d'achat
Malawi	2004-2005	56,92	78,02	214,6*	0,86	1,34
Mali	1988-1989	289,68	221,87	119,8	1,38	2,15
Éthiopie	1999-2000	2,75	5,44	297,1	1,35	2,03
Sierra Leone	2003-2004	1 396,21	1 767,19	203,9±	1,69	2,73
Niger	1993	267,33	228,75	116,3	1,10	1,49
Ouganda	1993-1998	744,62	946,89	178,0	1,27	1,77
Gambie	1998	10,34	10,83	129,3	1,48	1,82
Rwanda	1999-2001	236,75	246,83	157,8	0,99	1,50
Guinée-Bissau	1991	284,28	248,24	124,8	1,51	2,16
République-Unie de Tanzanie	2000-2001	482,45	585,52	169,9	0,63	0,88
Tadjikistan	1999	0,93	1,88	334,2*	1,93	3,18
Mozambique	2002-2003	11,63	15,53	173,5	0,97	1,26
Tchad	1995-1996	327,57	251,30	112,4	0,87	1,28
Népal	2003-2004	26,47	25,76	164,8	0,87	1,47
Ghana	1998-1999	0,45	0,79	295,2*	1,83	3,07
Moyenne					1,25	1,88

Source : Francisco H.G.Ferreira et al. « A Global Count of the Extreme Poor in 2012: data issues, methodology and initial results », *Journal of Economic Inequality*, vol. 14, n° 2 (juin 2016), p 141 à 172.

Note : Les pays portant la mention d'un astérisque (*) utilisent un indice de prix à la consommation différent des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

40. Cette révision aux taux à parité de pouvoir d'achat (PPA), relativement importante et hétérogène entre les pays et régions, a débouché sur certaines modifications des chiffres de la pauvreté à l'échelle des pays. Cependant, à l'échelle mondiale, l'actualisation du seuil de pauvreté aux taux de change à parité de pouvoir d'achat de 2011 n'a été à l'origine que d'une révision mineure, le taux mondial de pauvreté pour 2011 passant de 14,5 % (soit 1,011 milliard de personnes) selon l'ancienne méthode (1,25 dollar/jour aux taux PPA de 2005), à 14,2 % (soit 987 millions) selon la nouvelle méthode (1,90 dollar aux taux PPA de 2011). Par rapport à l'ajout des taux à parité de pouvoir d'achat de 2005 et à la mise à jour du seuil international de pauvreté (de 1,08 dollar à 1,25 dollar, calculés en parité de pouvoir d'achat), les actualisations les plus récentes n'ont pas été aussi significatives.

C. Ajustement des estimations globales

41. Étant donné qu'il n'est pas possible d'avoir chaque année pour chaque pays des estimations de la pauvreté issues d'enquêtes, il convient, pour certaines années, de réajuster les données disponibles aux fins de l'établissement d'estimations globales. Les estimations globales de la pauvreté à l'échelle internationale pour une année de référence sont ajustées sur la base des données de la comptabilité nationale relatives

à la croissance économique. Dans le cas des pays pour lesquels on ne dispose pas de données issues d'enquêtes auprès des ménages pour l'année de référence, on utilise les taux de croissance figurant dans les données de la comptabilité nationale pour estimer à la hausse ou à la baisse la consommation ou les revenus, en vue d'ajuster les estimations et, ainsi, de pouvoir estimer la pauvreté au même moment pour tous les pays.

42. Les données de la comptabilité nationale représentent les activités des acteurs économiques – les particuliers, les entreprises et le gouvernement – au niveau le plus global. Habituellement publiées chaque année, ces données servent à calculer le produit intérieur brut (PIB) et les dépenses de consommation finale des ménages. La comptabilité du revenu national est très normalisée et très souvent largement diffusée. Toutefois, il est communément admis que les taux de croissance issus de la comptabilité nationale et ceux des enquêtes diffèrent considérablement, de sorte que le recours à la méthode de l'ajustement sur de longues périodes peut entraîner une marge d'erreur importante et de l'incertitude dans les estimations mondiales.

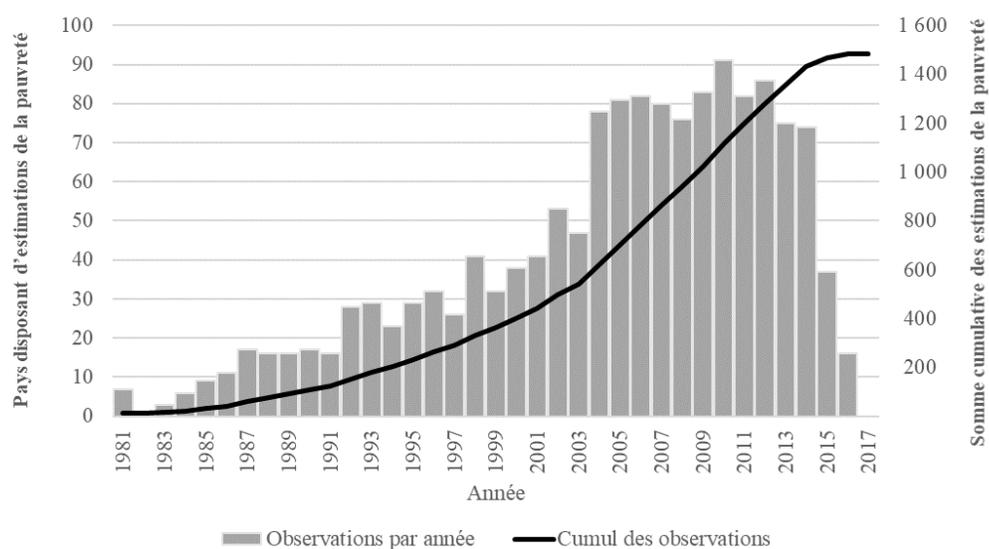
43. Comme cela a été souligné, les données démographiques jouent un rôle essentiel, qui consiste à garantir que les estimations sont représentatives, tant dans le cadre de l'échantillonnage que dans les coefficients d'extrapolation utilisés dans les enquêtes. Les données démographiques servent également à garantir la représentativité lorsque l'on rassemble les estimations de la pauvreté de tous les pays. Pour regrouper les estimations de la pauvreté pour des régions ou d'autres regroupements d'économies et de pays, la Banque mondiale utilise sa propre base de données, qui compile les estimations démographiques de diverses collectes internationales et nationales. Elle ne rassemble pas les estimations de la pauvreté selon les seuils nationaux de pauvreté, car ces derniers ne sont pas comparables.

V. Disponibilité et comparabilité des données

A. Estimations nationales et internationales

44. Les données destinées au suivi des indicateurs de pauvreté monétaire sont de plus en plus largement diffusées ces dernières années (voir figure 2). La base de données de la Banque mondiale sur la pauvreté et l'équité renferme des estimations pour 168 pays, et chaque année, depuis ces dix dernières années, de nouvelles estimations ont été publiées pour environ 80 pays. Les estimations de la pauvreté sont actuellement disponibles pour 1 500 observations (pays-année) – soit plus que le triple par rapport au début des années 2000. La baisse des estimations disponibles pour les années les plus récentes correspond aux délais entre le moment où les enquêtes sont effectuées et la publication des nouvelles estimations dans les bases de données internationales.

Figure II
Nombre de pays avec estimations de la pauvreté, par année (1981-2017)



Source : Base de données sur la pauvreté et l'équité.

Note : Estimations disponibles de la pauvreté au niveau des pays, par année (selon le seuil international ou national de pauvreté), sur la base des tableaux SI.POV.DDAY et SI.POV.NAHC.NC.

45. Le volume des statistiques de la pauvreté a, certes, rapidement augmenté ; il reste toutefois qu'un certain nombre de pays ne disposent pas de suffisamment d'estimations pour suivre la pauvreté au fil du temps, des données régulières et comparables étant indispensables à l'évaluation approfondie des tendances de la pauvreté dans les pays. Par exemple, pour déterminer si la pauvreté nationale est en hausse ou en baisse, il convient d'avoir au moins deux points de mesure comparables, dans un intervalle raisonnable. De nombreux pays, en particulier les pays riches, publient des estimations annuelles, mais, pour beaucoup d'autres, les observations se font beaucoup plus rares. Afin de remédier à cette faille, le Système général de diffusion des données (SGDD) a été conçu afin d'apporter une structure grâce à laquelle les pays membres du Fonds monétaire international s'engagent, à titre volontaire, à améliorer la qualité des données compilées et diffusées par leurs systèmes statistiques en suivant une série de normes recommandées. Selon l'une des normes prescrites par le Système général de diffusion des données, les statistiques de la pauvreté devraient être mises à jour tous les trois à cinq ans au minimum, ce qui constitue un repère utile¹⁹. Pourtant, sur les 193 États Membres de l'Organisation des Nations Unies, 68 (soit 35 %) n'ont pas présenté d'estimations de la pauvreté entre 2011 et 2015, et 44 autres (soit 23 %) ne l'ont fait qu'une fois. Environ 42 % (81 États Membres) ont publié au moins deux estimations et ont pu remplir le critère fixé par le Système général de diffusion des données.

46. Les données figurant dans le Système général de diffusion des données sont une source utile de renseignements permettant d'évaluer les données tirées d'enquêtes pouvant servir à l'estimation des tendances récentes de la pauvreté. En effet, le Système exige la diffusion de deux estimations comparables issues d'enquêtes sur les revenus ou la consommation, dans un intervalle de trois à sept ans entre 2009 et 2014

¹⁹ <http://dsbb.imf.org/pages/GDDS/TableB.aspx>.

environ. Dans le dernier ensemble de données, les estimations étaient disponibles pour 95 pays, soit environ 62 % de la population mondiale, ce qui signifie qu'environ 38 % du reste de la population vivent dans des pays où il n'est pas possible de suivre l'évolution récente de la pauvreté. On trouvera dans le tableau 2 la disponibilité des données pour les États Membres de l'ONU, classés selon les régions et les groupes repris dans le Codage statistique normalisé des pays et des régions, mis à jour par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. La disponibilité des données pose un problème majeur dans les régions pauvres : 81 % des pays développés disposent de suffisamment de données pour calculer l'évolution de la pauvreté, tandis qu'en Afrique seuls moins de 30 % des pays (16 des 54 pays, soit 35 % de la population) en ont suffisamment. Parmi les pays les moins avancés, des enquêtes sont disponibles dans 14 des 48 pays, ce qui représente uniquement 41 % de la population.

Tableau 2

Disponibilité des données aux fins de la comparaison des tendances de la pauvreté, par région ou groupes de pays, pour la période allant de 2009 à 2014 environ

<i>Région ou groupe (Codage statistique normalisé des pays et des régions, M49)</i>	<i>Nombre/pourcentage de pays disposant de données</i>	<i>Part de la population représentée dans les données (pourcentage)</i>
Afrique	16/54 (30 %)	35
Amériques	17/35 (49 %)	89
Asie	21/47 (45 %)	58
Europe	38/43 (88 %)	99
Océanie	1/14 (7 %)	2
Pays les moins avancés	14/48 (29 %)	41
Pays développés	39/48 (81 %)	84
Pays en développement	54/145 (37 %)	57
Total des États Membres de l'ONU	93/193 (48 %)	62

Note : Selon des données disponibles dans la base de données mondiale sur le partage de la prospérité, 2009-2014, environ (<http://www.worldbank.org/en/topic/poverty/brief/global-database-of-shared-prosperity>). Cette base de données répertorie par année la consommation ou la croissance des revenus des 40 % des pays les plus pauvres. Elle contient des estimations pour les économies de 95 pays, dont 93 sont des États Membres de l'ONU, utilisés dans la présente analyse. L'analyse s'appuie sur le classement des pays repris dans le Codage statistique normalisé des pays et des régions (M49). Les données démographiques sont celles de 2015 ou les dernières en date (Banque mondiale, indicateurs du développement dans le monde).

B. Qualité et comparabilité des données

47. Bien que les données soient de plus en plus diffusées, on dispose toujours de peu d'estimations comparables pour le suivi de l'évolution récente de la pauvreté. Lorsque des enquêtes ne sont pas comparables dans le temps, on ne peut s'y fier pour mesurer l'évolution de la pauvreté. Étant donné que la manière d'effectuer les enquêtes évolue dans le temps, cela limite la comparabilité. Souvent, à mesure que les économies évoluent, les enquêtes sont mises à jour afin de mieux rendre compte des modes de consommation ; plusieurs autres raisons expliquent les changements de méthode, par exemple les impératifs budgétaires. Les questionnaires sont

régulièrement modifiés dans le but d'améliorer l'exactitude des mesures, mais il est souvent fait peu cas du risque de créer des séries de données non comparables.

48. Les modifications apportées aux questionnaires peuvent avoir des effets non négligeables sur les estimations de la pauvreté et, partant, il peut devenir difficile de répondre à des questions simples, par exemple celle de savoir si la pauvreté a diminué ou non. Lors d'une expérience menée en République-Unie de Tanzanie, par exemple, différents questionnaires relatifs à la consommation ont été utilisés pour différents sous-échantillons²⁰. Il en est ressorti que les importantes variations dans la mesure de la consommation et dans les estimations de la pauvreté qui en découlaient pouvaient être imputables aux différences existant entre les questionnaires. Par exemple, le passage d'une à deux semaines pour la période rétrospective sur laquelle porte la consommation (toutes choses restant égales par ailleurs) a fait grimper les estimations du nombre de pauvres dans l'échantillon expérimental de 55 à 63 %. Il ressort aussi que d'autres différences dans les questionnaires, telles que le nombre d'articles sur lesquels porte l'enquête, ou leur ordre d'énumération, entravent la comparabilité²¹.

49. Dans le souci de faciliter la comparaison, on peut parfois recourir à des techniques statistiques, telles que les techniques d'imputation d'une enquête à l'autre, en vue de surmonter les difficultés causées par les changements apportés aux questionnaires²². Par ailleurs, les modèles expérimentaux peuvent aider à la fois à évaluer l'incidence des changements opérés dans les enquêtes auprès des ménages et à rétablir la comparabilité. De plus en plus, les instituts de statistique sont invités à introduire des modèles expérimentaux lorsque des modifications importantes sont apportées aux questionnaires, dans le but d'évaluer plus précisément les incidences de ces changements sur les mesures²³.

50. Les variations dans les méthodes d'enquête et les questionnaires sont encore plus marquées entre pays différents. Il est possible, dans une certaine mesure, d'harmoniser *a posteriori*, mais de nombreuses différences demeurent irréconciliables. Plusieurs initiatives visant à harmoniser la conception des enquêtes tentent d'améliorer la comparabilité entre les pays, au détriment éventuel de la comparabilité à l'intérieur même des pays. En définitive, les pays et les organismes internationaux qui envisagent de modifier leurs questionnaires d'enquête doivent être bien au fait des désavantages pouvant survenir.

VI. Statistiques de la pauvreté : la voie à suivre

51. Partout dans le monde, des progrès considérables ont déjà été réalisés dans la mesure de la pauvreté et la lutte contre ce phénomène, mais l'augmentation des demandes de rapports internationaux et nationaux sur les objectifs de développement durable est susceptible de conduire à un renforcement des exigences.

²⁰ Kathleen Beegle et al., « Methods of Household Consumption Measurement through Surveys. », *Journal of Development Economics*, vol. 98, n° 1 (mai 2012), p. 3 à 18.

²¹ *Household Sample Surveys in Developing and Transition Countries, Studies in Methods*, Série F, n° 96, (Publication de l'ONU, n° E.05.XVII.6). Disponible à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/hhsurveys/pdf/Household_surveys.pdf.

²² Pour un exemple récent de technique d'imputation, voir : Andrew Gelman, Gary King, et Chuanhai Liu, « Not asked and not answered: multiple imputation for multiple surveys », *Journal of the American Statistical Association*, vol. 93, n° 43 (septembre 1998), p. 846 à 857.

²³ Roger Tourangeau. « Recurring Surveys: Issues and Opportunities », rapport présenté à la National Science Foundation après un atelier qui s'est tenu les 28 et 29 mars 2003. Disponible à l'adresse suivante : https://www.nsf.gov/sbe/ses/mms/nsf04_211a.pdf.

A. Ne laisser personne de côté : de nouvelles attentes concernant les statistiques de la pauvreté

52. S'il importe de produire des informations ventilées « par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale) » pour tenir la promesse de ne laisser personne de côté, prise dans le cadre des objectifs de développement durable, de nombreux problèmes subsistent en ce qui concerne les statistiques de la pauvreté, qui sont généralement mesurées au niveau des ménages et fondées sur l'hypothèse selon laquelle les ressources y sont réparties de manière égale.

53. Dans le rapport intitulé « Poverty and Shared Prosperity 2016 : Taking on Inequality », la Banque mondiale a publié des estimations par sous-groupes en fonction de l'âge (enfants âgés de 0 à 4 ans, de 5 à 9 ans, de 10 à 14 ans et de 15 à 17 ans), du lieu de résidence (zone urbaine ou zone rurale) et de certaines activités professionnelles. Toutefois, l'absence de définitions similaires des groupes étudiés peut compromettre la comparabilité. Par exemple, les pays définissent souvent les zones rurales et les zones urbaines différemment et les études peuvent également aborder la situation professionnelle de diverses manières. L'harmonisation *a posteriori* des définitions et des instruments d'enquête joue donc un rôle essentiel qui consiste à garantir la comparabilité des statistiques de la pauvreté aux niveaux national et international.

54. Le manque de données rend difficile la ventilation par sexe des statistiques de la pauvreté. Par exemple, la Banque mondiale n'a jusqu'à présent pas communiqué de statistiques de la pauvreté ainsi ventilées, comme cela avait été recommandé dans le cadre des objectifs de développement durable et par la Commission sur la pauvreté dans le monde. Les informations sur la consommation et les revenus sont en général recueillies pour l'ensemble du ménage. Certaines données peuvent être collectées sur les revenus individuels, mais de nombreux aspects de la consommation sont difficiles à ventiler par individu, *a fortiori* par sexe. Ainsi, les estimations de la répartition des revenus et de la consommation utilisées pour mesurer la pauvreté ne tiennent généralement pas compte des inégalités dans les ménages, attribuant à chacun de leurs membres le même niveau de bien-être matériel. En particulier, les statistiques sur la pauvreté ventilées par sexe qui présupposent une répartition égale dans les ménages peuvent être profondément trompeuses. Des approches expérimentales sont actuellement mises en œuvre afin de mieux faire ressortir les inégalités dans les ménages.

55. Un autre problème de mesure que posent les objectifs de développement durable tient à l'objectif d'élimination de la pauvreté d'ici à 2030, telle que mesurée par le seuil de pauvreté international. Au regard de la cible consistant à faire en sorte que personne ne vive dans l'extrême pauvreté ainsi mesurée, il est essentiel que les enquêtes rendent compte des personnes qui sont marginalisées, sans-abri ou autrement peu susceptibles de faire partie des échantillons de référence. Par exemple, dans un cas où 30 % de la population est pauvre, si 3 % de la population est exclue de l'échantillon parce qu'elle est difficile à atteindre, le profil national général de la pauvreté peut ne pas en être fondamentalement changé mais l'échantillon ne sera pas entièrement représentatif. Aux fins de cette cible, il est fondamental de couvrir l'ensemble de la population, en particulier les groupes marginalisés susceptibles d'être plus pauvres que le reste des habitants, afin de déterminer si la pauvreté est en effet en voie d'élimination.

56. De même, comme exposé à la section V, dans plusieurs pays, en particulier les pays à faible revenu et les États fragiles ou touchés par un conflit, où la pauvreté est généralement très répandue, les données nécessaires à la mesure de la pauvreté sont souvent dépassées ou rares, voire ne sont pas disponibles du tout. Contrairement aux

objectifs du Millénaire pour le développement, les objectifs de développement durable ont une portée mondiale explicite ; des initiatives ont ainsi déjà été prises pour mieux mesurer la pauvreté nationale dans les pays à revenu élevé. De nombreux pays à revenu élevé n'ont pas de seuil de pauvreté officiel, mais s'appuient plutôt sur des normes régionales, telles que les mesures de la pauvreté relative d'Eurostat. Alors que l'ONU et la Banque mondiale ont traditionnellement mesuré la pauvreté internationale en se concentrant sur les pays à revenu faible ou intermédiaire, les objectifs de développement durable ont donné naissance à de nouveaux modes de pensée. Récemment, au lieu de supposer que l'extrême pauvreté était absente des pays à revenu élevé, comme déterminé au moyen du seuil international de pauvreté, la Banque mondiale a tenu compte dans ses travaux d'estimations venant de ces pays. Toutefois, en raison du fait que nombre de ces pays utilisent les revenus comme indicateur monétaire de la qualité de vie, les enquêtes qui y sont réalisées indiquent souvent des revenus nuls, ce qui donne des taux de pauvreté qui peuvent ne pas être comparables aux estimations fondées sur la consommation.

B. Suivi de l'évolution de la pauvreté dans toutes ses dimensions

57. Les objectifs de développement durable visent à éliminer la pauvreté non seulement pour tous les groupes, mais aussi « sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions », signe de la prise en compte du fait que la pauvreté présente de multiples visages. Comme noté auparavant, jusqu'à présent, les approches nationales et internationales de suivi de la pauvreté ont principalement permis de mesurer la pauvreté monétaire. Toutefois, de nombreux pays suivent aussi systématiquement d'autres aspects de la pauvreté, tels que la santé, la nutrition et l'éducation, et certains ont réuni plusieurs dimensions dans des mesures de la pauvreté multidimensionnelle, souvent en mettant l'accent sur les dimensions qui se recoupaient. Dans son rapport, la Commission sur la pauvreté dans le monde a souligné la nécessité d'un ensemble d'indicateurs complémentaires devant faire l'objet d'un suivi au même titre que les estimations de la pauvreté monétaire. Elle a suggéré d'établir un tableau de bord rassemblant ces indicateurs et de mesurer les dimensions qui se recoupaient.

58. Étant donné que les objectifs de développement durable ont fixé la cible et les indicateurs de mesure de la pauvreté dans ses multiples dimensions en se fondant sur les définitions nationales, il est probable que les mesures et les méthodes employées par les pays varient considérablement, tout comme les méthodes et les données utilisées aux fins du suivi national de la pauvreté monétaire. Des actions complémentaires devront être menées pour obtenir des données complètes et établir un système de communication de ces statistiques, ainsi que pour évaluer le degré de coordination internationale qui sera requis à cet égard.

C. Amélioration de la disponibilité et de la qualité des données

59. Jamais les statistiques de la pauvreté internationale n'ont été aussi disponibles ou de meilleure qualité, mais le manque de données et la complexité de la comparabilité montrent qu'il reste encore beaucoup à faire. Un premier pas important sera la conduite d'enquêtes multithématiques sur les ménages plus fréquentes et plus étendues. Toutefois, afin que les estimations de la pauvreté soient plus fiables et plus comparables, il faudra non seulement mener un certain nombre d'enquêtes, mais aussi garantir leur qualité, leur accessibilité et leur comparabilité.

60. Afin d'améliorer la qualité des données, il faudra continuer de perfectionner les normes et la formation en matière d'enquêtes sur les ménages, mais il faudra également tester davantage de nouvelles techniques telles que l'enregistrement des

emplacements et des superficies à l'aide de dispositifs portatifs de positionnement universel, les questionnaires sur tablette, les données satellitaires géospatiales et d'autres innovations²⁴. Les débats de politique générale peuvent très difficilement s'appuyer sur les données lorsque des renseignements de bonne qualité ne sont pas librement accessibles. Bien que la communauté mondiale ait mis en avant l'importance des données ouvertes, il faut encore intensifier les efforts pour progresser dans ce domaine et s'entendre sur ce que signifie réellement l'accès libre aux données. Cela peut paraître simple mais les pays suivent en fait des approches très différentes en matière d'accès. Certains donnent à tous un accès en ligne immédiat à leurs microdonnées ; d'autres peuvent fournir cet accès après examen et approbation de la demande ou contre une redevance. Malheureusement, de nombreux pays continuent de publier des données traitées uniquement sous forme de tableaux ou de ne pas en publier du tout. Les données issues des enquêtes ne pourront pleinement contribuer à l'amélioration des politiques de lutte contre la pauvreté que lorsqu'elles seront librement accessibles.

61. La comparabilité revêt une grande importance pour les pays qui essaient de suivre les évolutions dans le temps ou les différences entre des régions ou des sous-échantillons de leur population. Entre les pays, elle aide également à mieux apprendre des expériences des pays voisins et à mieux évaluer au niveau mondial les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté. Dans ce cadre, le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages, dont la création a été approuvée par la Commission de statistique à sa quarante-sixième session en 2015 (voir [E/2015/24](#), chap. I, sect. C, décision 46/105) est d'une grande aide. Il a pour objet de favoriser la coordination et l'harmonisation des activités d'enquête auprès des ménages et d'améliorer la comparabilité et la cohérence interne des enquêtes dans un pays et d'un pays à l'autre. Les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales contribuent également à améliorer la qualité et la comparabilité des estimations de la pauvreté fondées sur la consommation et les dépenses. Le Groupe a en effet mis au point des directives servant à mesurer la consommation et les dépenses alimentaires dans le cadre des enquêtes auprès des ménages²⁵. Ces directives seront présentées à la Commission de statistique à sa quarante-neuvième session. Les actions visant à fixer des normes et à recenser les bonnes pratiques joueront un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité.

62. Il importe également d'accepter le fait que des estimations sont presque par définition incertaines. La Commission sur la pauvreté dans le monde recommande que, dans le suivi de la pauvreté au niveau international, un certain nombre de sources d'imprécision soient reconnues, telles que : les inexactitudes dans les statistiques démographiques, les bases d'échantillonnage et les taux de croissance utilisés afin d'établir des estimations de la pauvreté pour une année de référence commune ; des inexactitudes dans l'estimation des taux de change de la parité de pouvoir d'achat et des indices nationaux des prix à la consommation ; des problèmes découlant de variations entre les méthodes utilisées dans les différents pays. Ainsi, le nombre exact de pauvres dans le monde ne peut être estimé qu'avec un certain degré d'incertitude, ce qui va de soi pour un exercice statistique d'une si grande ampleur.

²⁴ Voir *A Measured Approach to Ending Poverty and Boosting Shared Prosperity: Concepts, Data, and the Twin Goals*, chapitre 5 (« National profiles of poverty and shared prosperity, data, and measurement issues ») (Washington, Banque mondiale, 2015). Consultable à l'adresse : <http://elibrary.worldbank.org/doi/book/10.1596/978-1-4648-0361-1>.

²⁵ Voir le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les statistiques relatives à l'agriculture et au milieu rural ([E/CN.3/2018/13](#)).

D. Investissements dans la multiplication et l'amélioration des données

63. Il est à la fois coûteux et difficile d'enquêter sur les ménages afin de mesurer la pauvreté car cela exige une volonté politique, des capacités professionnelles et des ressources adéquates. On estime que la conduite d'enquêtes multithématiques sur les ménages aux fins du suivi de la pauvreté dans 78 des pays les plus pauvres (390 enquêtes au total) coûtera 945 millions de dollars des États-Unis tous les trois ans entre 2016 et 2030²⁶. Une somme beaucoup plus élevée sera nécessaire pour suivre correctement dans tous les pays les indicateurs de la pauvreté relevant des objectifs de développement durable, notamment pour obtenir des données qui peuvent être ventilées de manière à donner un aperçu plus complet et à veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

64. Outre les ressources financières, le renforcement de la coordination entre les donateurs qui soutiennent les enquêtes pourrait accroître la disponibilité des données sur la pauvreté²⁷. Les organismes de développement tels que le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) encouragent les pays à élaborer des stratégies nationales de développement de la statistique, qui permettent d'orienter les investissements des donateurs. Ces stratégies prévoient généralement des enquêtes périodiques sur les ménages. Si les stratégies sont exécutées comme prévu, la fréquence de la production de données sur la pauvreté peut être intensifiée grâce à une meilleure coordination des instruments d'enquête, sans nécessairement avoir d'incidence sur les coûts globaux des enquêtes.

65. Afin de pouvoir collecter davantage de données, il est certes essentiel de disposer de ressources mais cela n'est pas suffisant. Il est indispensable que les pays disposent de capacités statistiques en matière d'élaboration de questionnaires, d'échantillonnage, de gestion du travail sur le terrain ainsi que de contrôle de la qualité, de conservation, d'analyse et de diffusion des données, en vue de guider des initiatives d'élimination de la pauvreté fondées sur l'analyse des faits et des données. En renforçant les capacités statistiques de façon à ce qu'elles correspondent aux meilleures pratiques internationales et reposent sur des solutions de collecte des données qui soient validées, innovantes et rentables, il faut tenir compte de la nécessité d'améliorer non seulement les données issues des enquêtes sur les ménages mais aussi les données complémentaires, telles que celles relatives à la population et aux prix, afin que les statistiques de la pauvreté soient véritablement révélatrices.

VII. Décision que la Commission de statistique est invitée à prendre

66. La Commission de statistique est invitée à prendre acte du présent rapport.

²⁶ Talip Kilic et al., « Costing household surveys for monitoring progress toward ending extreme poverty and boosting shared prosperity », *Policy Research Working Paper*, n° 7951 (Washington, Banque mondiale, janvier 2017).

²⁷ Umar Serajuddin et al., « Data deprivation: another deprivation to end », *Policy Research Working Paper*, n° 7252 (Washington, Banque mondiale, avril 2015).